

MISSION

# PRÉVENTION POSSIBLE

## LES MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE (MADO) À LAVAL EN 2013

La tendance à la hausse du nombre de MADO déclarées que l'on a pu observer depuis quelques années ne s'essouffle pas. Découvrez dans ce bulletin, celles qui ont été d'actualité en 2013. L'analyse des tendances permet de constater l'importance de poursuivre ou d'intensifier les interventions préventives selon le cas.

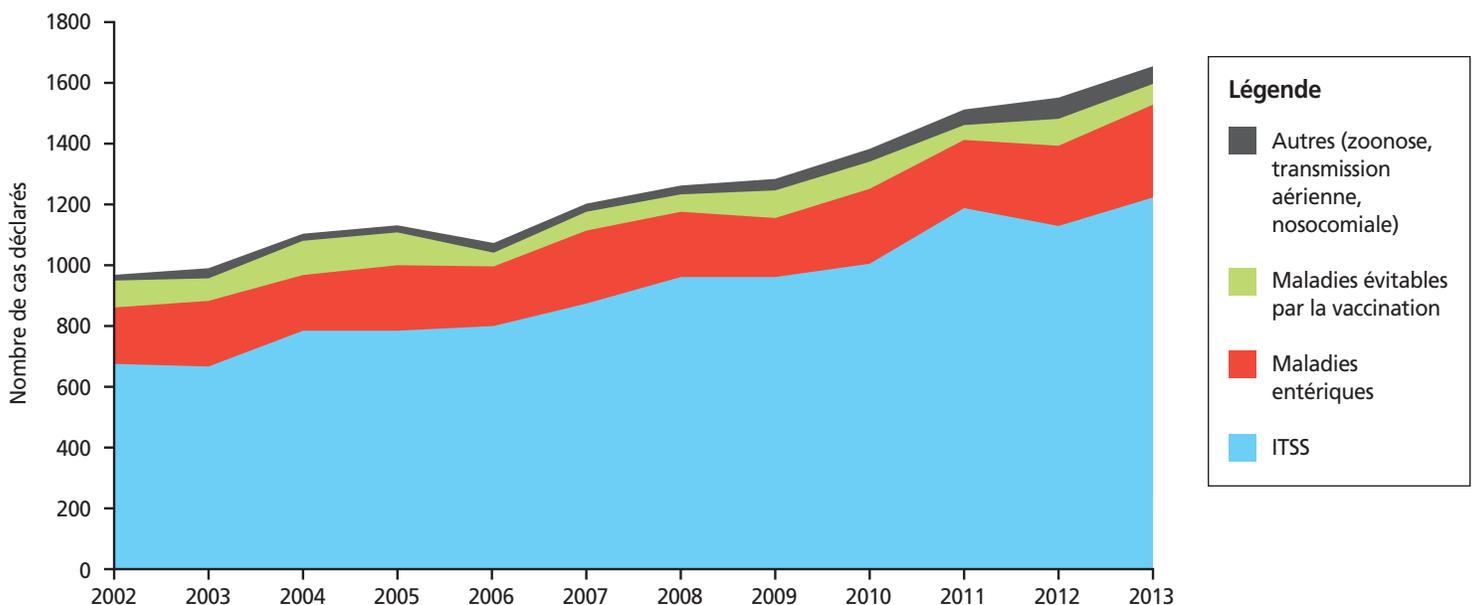
### MADO D'ORIGINE INFECTIEUSE

Par Ève Duval, M.D.

En 2013, 1 661 cas de MADO d'origine infectieuse ont été déclarés à Laval, soit une centaine de cas de plus qu'en 2012. Depuis 2008, cela représente une augmentation de 31 %. Les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) constituent les trois quarts des MADO déclarées à Laval en 2013 (74 %). Les maladies entériques représentent 18 % des déclarations.

L'illustration suivante de l'évolution du nombre de MADO déclarées à Laval au cours des 12 dernières années est éloquent.

### Maladies à déclaration obligatoire (MADO) Nombre de cas déclarés par regroupement, Laval, 2002 à 2013

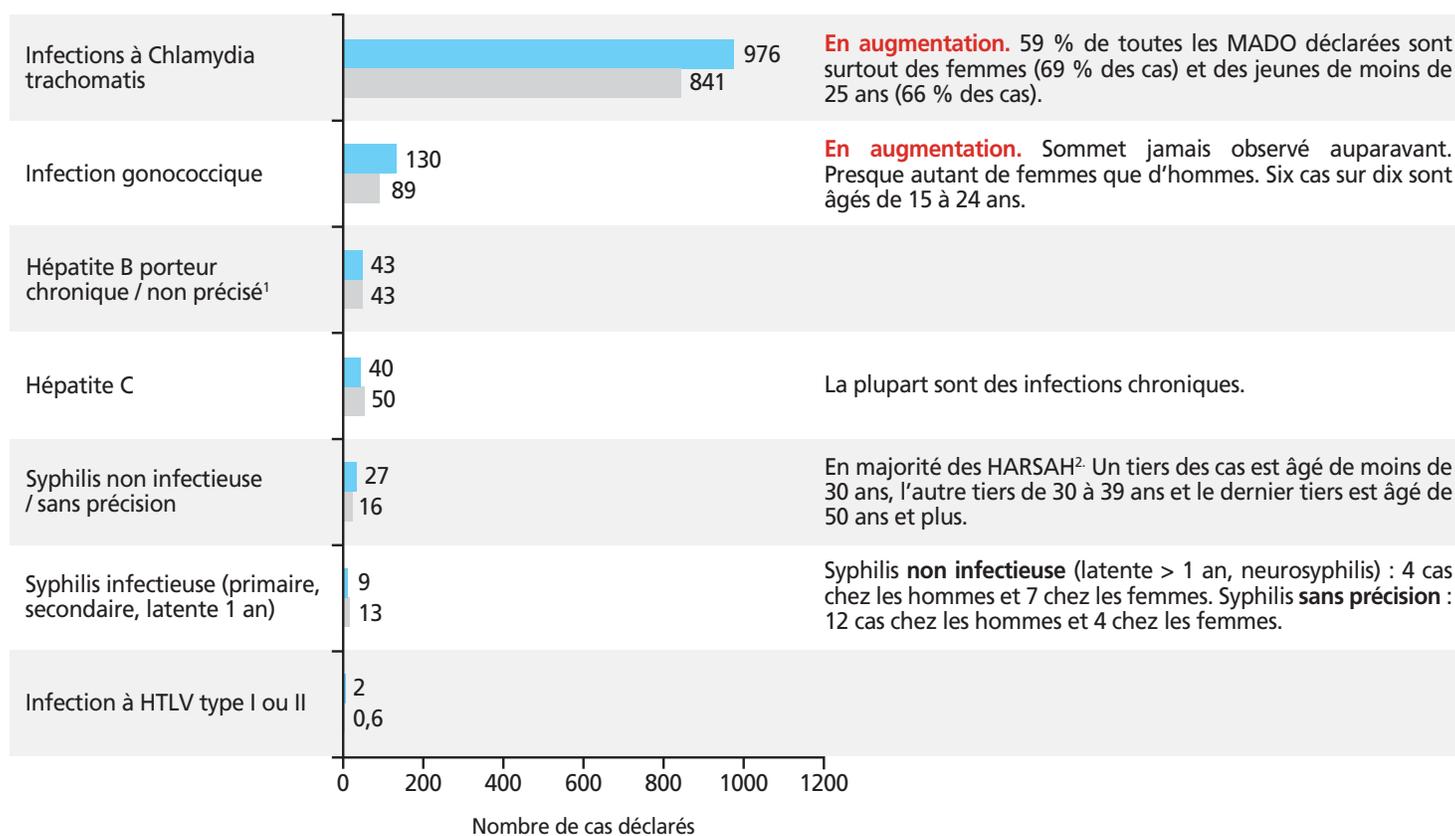


Source : Fichier des maladies à déclaration obligatoire (MADO).

Afin d'illustrer les tendances par maladie, les graphiques suivants présentent les données 2013 comparées à la moyenne des cinq années précédentes (2008-2012). Seules les MADO pour lesquelles des cas ont été déclarés à Laval en 2013 sont présentées.

La liste complète des MADO est disponible sur le site Web du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) à l'adresse suivante : [www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/mado.php](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/mado.php)

## Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) Nombre de cas déclarés, Laval, 2013 et moyenne 2008-2012



### Légende

- 2013
- Moyenne 2008-2012

<sup>1</sup> L'hépatite B aiguë est présentée avec les maladies évitables par la vaccination (MEV).

<sup>2</sup> HARSAH : Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.

Source : Fichier des maladies à déclaration obligatoire (MADO).

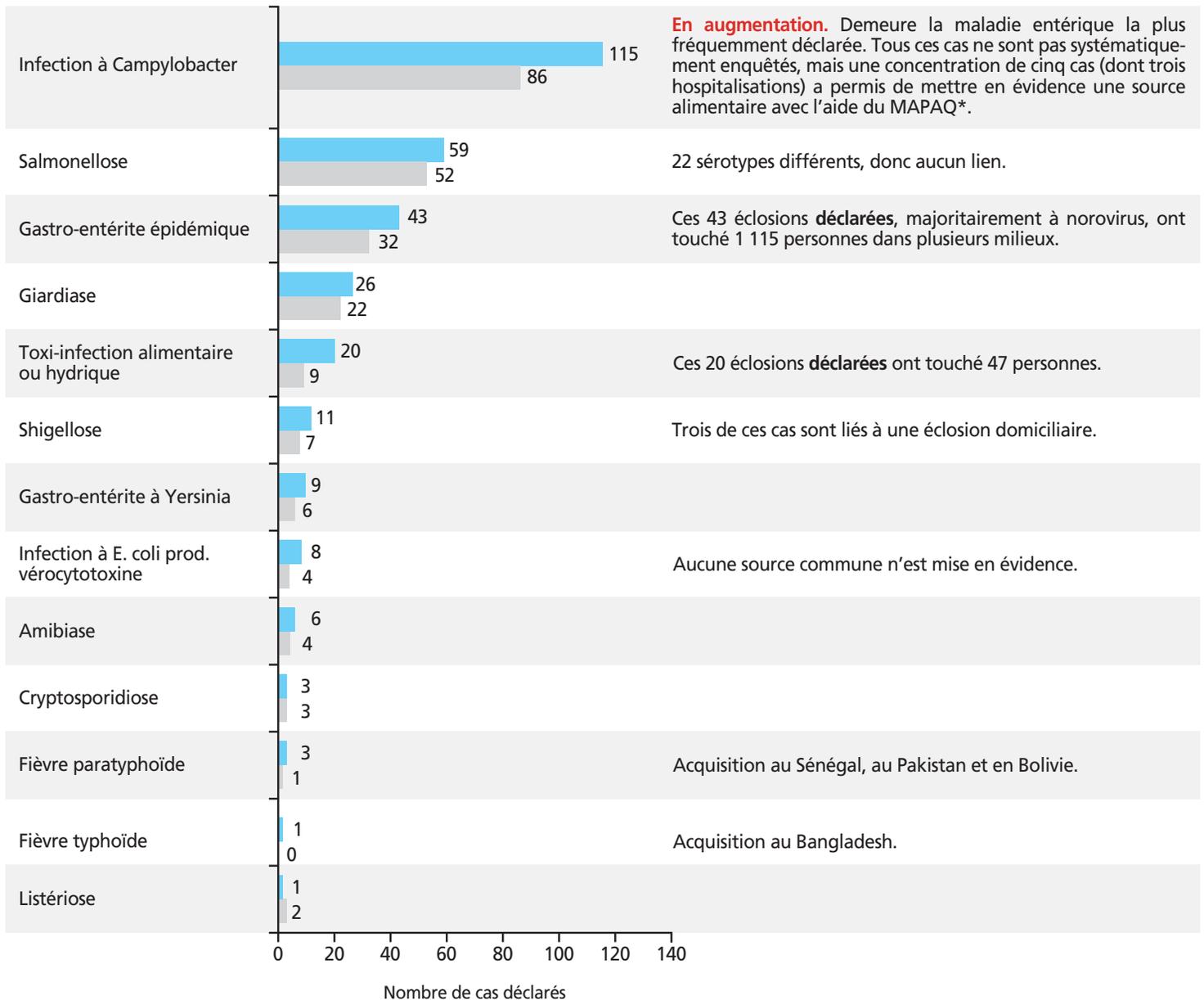
**Total de 1 227 cas déclarés en 2013**

**VIH/Sida :** Depuis le 20 novembre 2003, le sida et l'infection par le VIH sont à déclaration obligatoire seulement si la personne a donné ou reçu du sang, des produits sanguins, des organes ou des tissus. Les données du programme de surveillance de l'infection par le VIH au Québec, mis en place en avril 2002, sont disponibles à l'adresse suivante :

[www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob\\_sante/itss/index.php?id=32,263,0,0,1,0&PHPSESSID=2f40df96fe1f571cda66e179ff22a4fd](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/itss/index.php?id=32,263,0,0,1,0&PHPSESSID=2f40df96fe1f571cda66e179ff22a4fd)

# Maladies entériques

## Nombre de cas, Laval, 2013 et moyenne 2008-2012



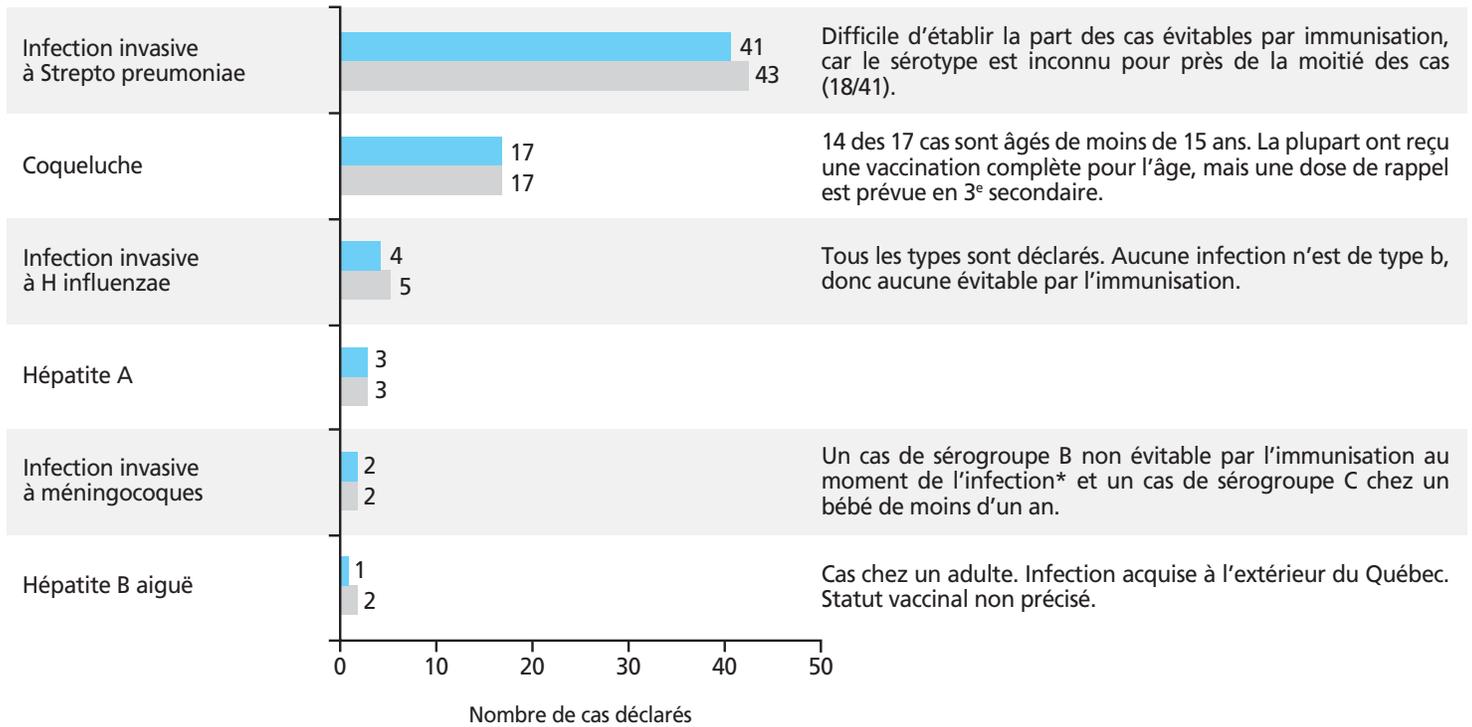
**Légende**

- 2013
- Moyenne 2008-2012

\* Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec).  
 Source : Fichier des maladies à déclaration obligatoire (MADO).

**Total de 305 cas déclarés en 2013**

## Maladies évitables par la vaccination (MEV) Nombre de cas, Laval, 2013 et moyenne 2008-2012



### Légende

■ 2013

■ Moyenne 2008-2012

\* Un vaccin contre le méningocoque de sérogroupe B est disponible depuis mars 2014. Le Bexsero est distribué gratuitement aux personnes à risque. Pour en savoir plus, consulter le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/piq/chap10-3-2a.pdf>

Compte tenu de l'épidémiologie de l'infection à méningocoque de type B au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une campagne de vaccination ciblant les jeunes de 2 mois à 20 ans inclusivement est en cours dans cette région.

Source : Fichier des maladies à déclaration obligatoire (MADO).

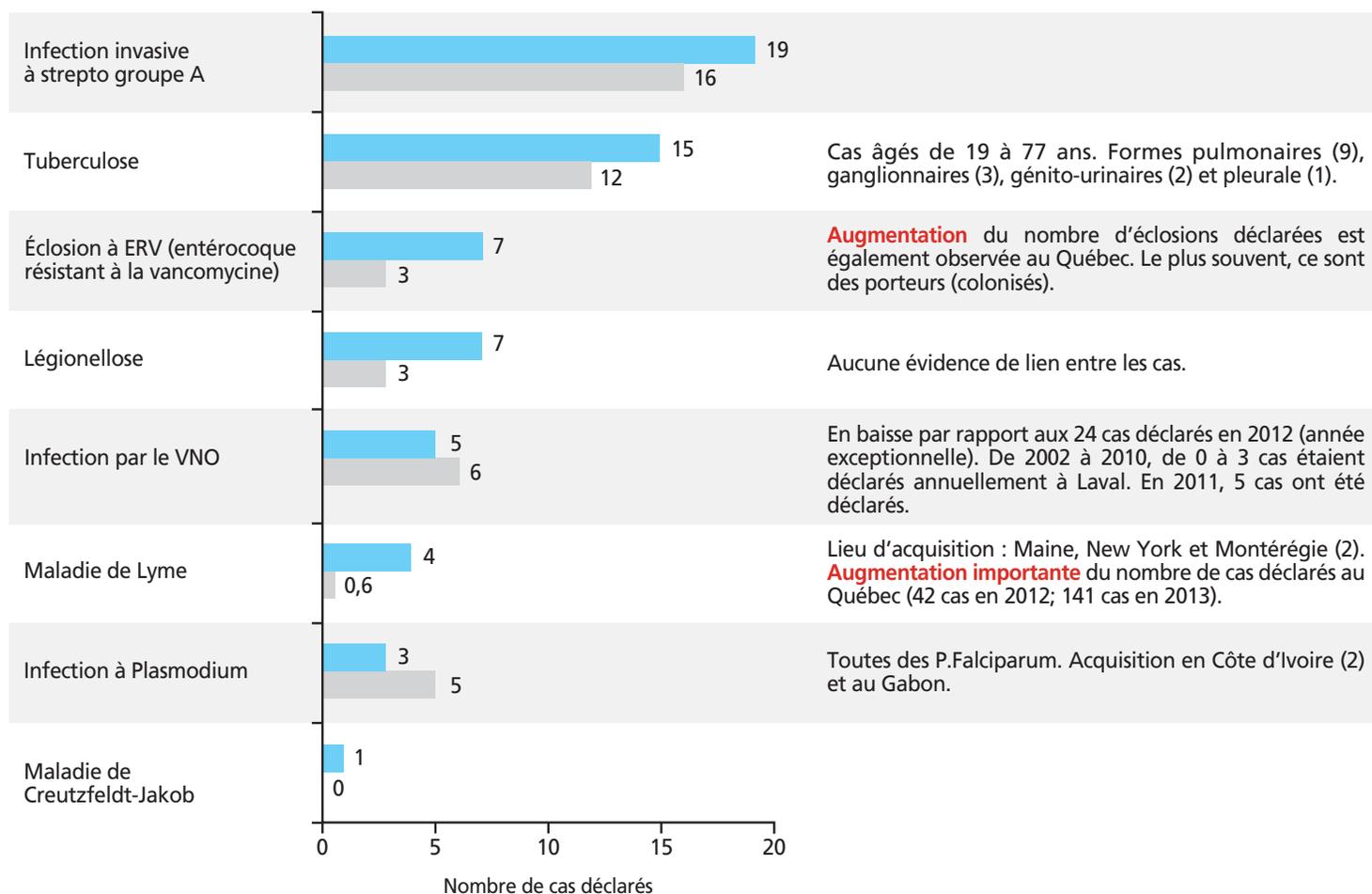
**Total de 68 cas déclarés en 2013**

**Rougeole** : Une recrudescence de la rougeole est observée depuis le début de l'année au Canada. Des cas ont été signalés dans les cinq provinces à l'ouest du Québec, soit de l'Ontario à la Colombie-Britannique. Ce sont en majorité des cas introduits par des voyageurs non vaccinés, de pays où la rougeole est endémique ou de pays frappés par de vastes épidémies, comme les Philippines, les Pays-Bas et la Thaïlande. Il importe de demeurer vigilant.

Pour en savoir plus, consulter le site Web de l'Agence de santé publique du Canada :

[www.phac-aspc.gc.ca/phn-asp/2013/measles-0717-fra.php](http://www.phac-aspc.gc.ca/phn-asp/2013/measles-0717-fra.php)

## Autres maladies à déclaration obligatoire Nombre de cas, Laval, 2013 et moyenne 2008-2012



### Légende

■ 2013

■ Moyenne 2008-2012

Source : Fichier des maladies à déclaration obligatoire (MADO).



Total de **61**  
cas déclarés en 2013

**MERCI** à tous les déclarants pour leur précieuse collaboration.

# L'INFLUENZA EN 2013-2014

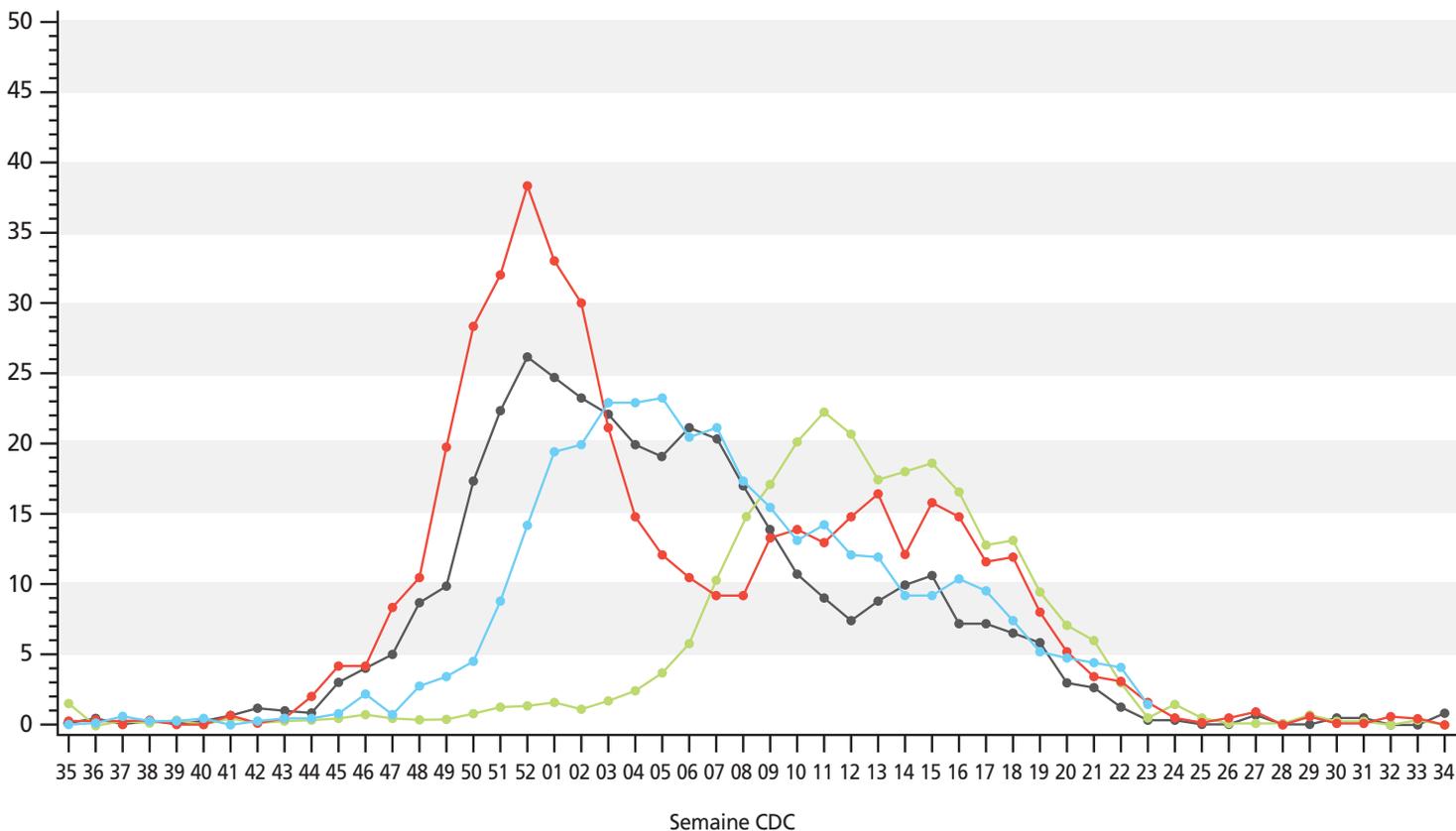
## LE RETOUR DE L'INFLUENZA A H1N1

La surveillance de l'influenza au Québec est une surveillance passive basée sur plusieurs indicateurs, dont le nombre de tests positifs effectués par les laboratoires sentinelles pour l'influenza de types A et B.

En 2013-2014, la saison grippale a présenté un pic qui a duré trois semaines au Québec, soit du 12 janvier au 1<sup>er</sup> février 2014. La majorité des souches typées (68 %) au cours de la saison était de type « A », particulièrement de type A/H1N1, ce qui a créé une demande accrue de vaccination au sein de la population. Toutes les souches d'influenza A ainsi que 95 % des souches d'influenza B ayant été analysées étaient analogues aux souches recommandées pour le vaccin antigrippal 2013-2014.

Le graphique suivant illustre la situation en 2013-2014, comparativement aux années antérieures.

### Nombre de tests positifs effectués par les laboratoires sentinelles pour l'influenza A et B Ensemble du Québec, 2010-2011 à 2013-2014



#### Légende

2010-2011
  2011-2012
  2012-2013
  2013-2014

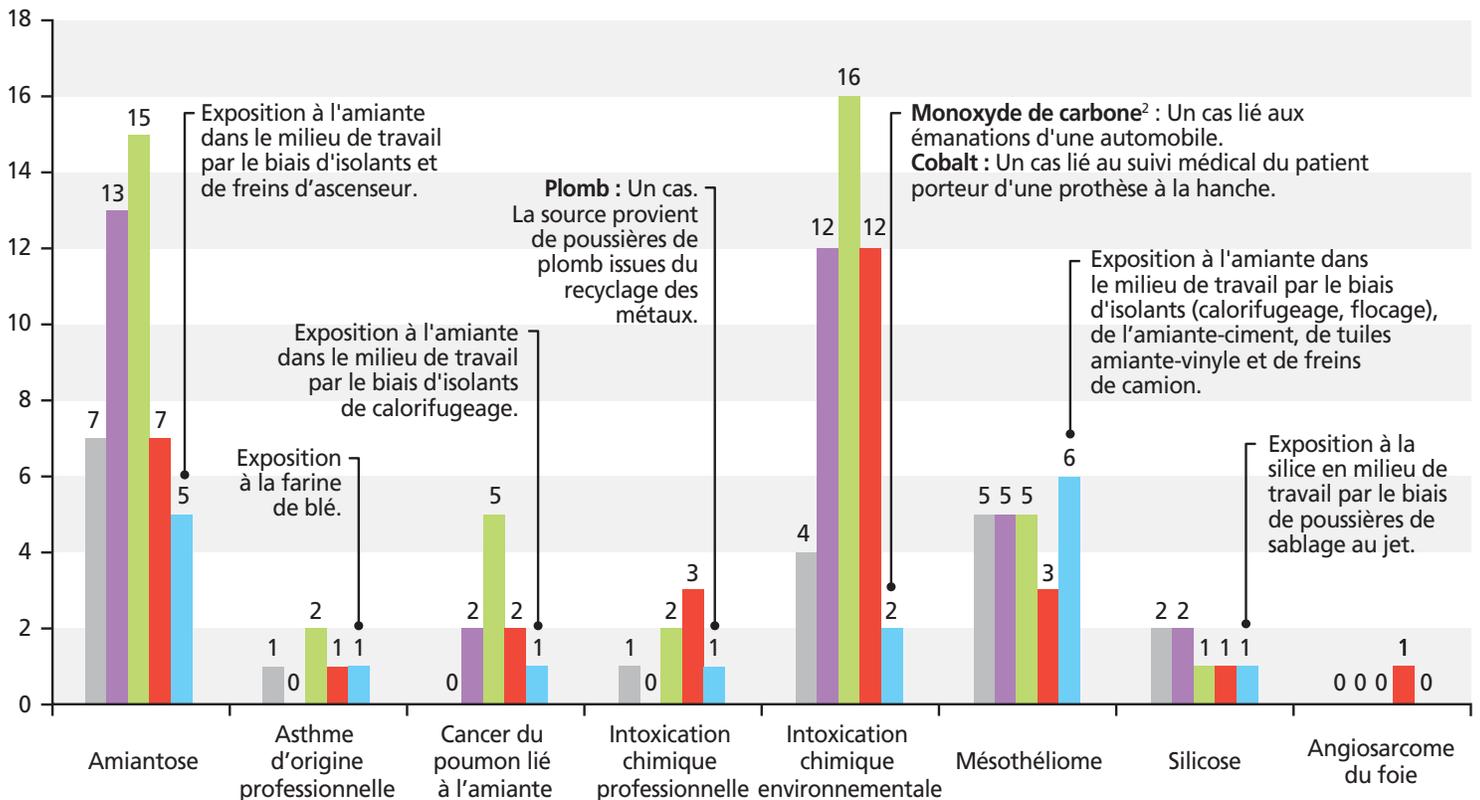
Source : Système intégré de vigilie et de surveillance de l'influenza (SIVSI), Infocentre de santé publique du Québec, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

# MADO D'ORIGINE CHIMIQUE

Par Sylvie St-Onge, inf. B. Sc., équipe santé environnementale et Nicaise Dovonou, agent de planification, programmation et recherche, équipe santé au travail

Parmi les 92 dossiers MADO traités en 2013, 17 ont été retenus comme étant de nouveaux épisodes<sup>1</sup>. De ce nombre, 15 cas se sont avérés d'origine professionnelle et 2 d'origine environnementale. Quatre décès ont pu être liés à ces épisodes (deux décès directement en lien avec la MADO concernée et deux décès dont le lien est non précisé). Tous les épisodes d'origine professionnelle concernaient des hommes, alors que pour les épisodes d'origine environnementale, ils concernaient un homme et une femme.

## Répartition des nouveaux épisodes selon la maladie à déclaration obligatoire et l'année de déclaration, Laval, 2009 à 2013



### Légende

■ 2009 ■ 2010 ■ 2011 ■ 2012 ■ 2013

<sup>1</sup> Un épisode est une maladie à déclaration obligatoire, en vertu du Règlement ministériel d'application de la Loi sur la santé publique, survenue chez une personne. Cet épisode doit être associé à un ou plusieurs agents chimiques ayant contribué au développement de la maladie.

<sup>2</sup> Consulter la brochure d'information « Le monoxyde de carbone tue! Protégez-vous » à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2009/09-203-01F.pdf>

Source : Système MADO-Chimique. Système provincial d'enregistrement, de surveillance et de vigie sanitaire des maladies à déclaration obligatoire attribuables à un agent chimique ou physique, INSPQ.



Une publication de la Direction régionale de santé publique

800, boul. Chomedey, Tour A, Laval (Québec) H7V 3Y4  
Tél. : 450 978-2000 • Téléc. : 450 978-2100

### Responsable de la publication :

D<sup>re</sup> Elisa Pucella

### Édition :

Service des communications de la Direction régionale de santé publique

### Graphisme :

Tabasko Communications

### Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, 2008  
ISSN 1918-0837 (Imprimé) ISSN 1948-0845 (En ligne)

### Vous seriez intéressé à recevoir le bulletin par courriel ?

Communiquez avec Mme Manon St-Pierre, soit par téléphone au 450 978-2121, poste 2117 ou par courriel à [mst-pierre.reg13@ssss.gouv.qc.ca](mailto:mst-pierre.reg13@ssss.gouv.qc.ca)

